

Réunion du comité de direction

du Réseau de recherche en santé et en sécurité du travail

(RRSSTQ)

Date et lieu de la rencontre : Mercredi le 21 juin 2006 – 10h à 12h

Salle A-1900, École de technologie supérieure

PROCÈS-VERBAL

1.0 Remerciements et reconnaissance du travail d'Éléna Laroche

Les membres du comité de direction (CODIR) soulignent la qualité du travail et l'engagement de Madame Laroche au sein du RRSSTQ, et ce, depuis sa création. Il sera prévu de souligner sa contribution lors de la prochaine assemblée générale du RRSSTQ.

2.0 Présentation de la nouvelle coordonnatrice scientifique et clarification de rôle

Le curriculum vitae de Madame Bernier a été présenté aux membres du CODIR, ainsi que le coût de ses services. Les membres du CODIR ont approuvé l'embauche de Madame Bernier à raison de 7 à 8 heures par semaine, à un tarif de 20 \$/heure.

La coordonnatrice scientifique s'occupera dorénavant essentiellement de la gestion du site-web du RRSSTQ et de la logistique des événements. Toutes les communications directes avec les membres chercheurs du RRSSTQ seront dorénavant entièrement assumées par le directeur du RRSSTQ.

Aucune décision ne sera prise concernant l'Entre-filet tant que les états financiers 2005-2006 du RRSSTQ n'auront pas été transmis au CODIR.

3.0 CODIR élargi

Dans la mesure où des communautés de chercheurs ont été créées, il est opportun d'assurer également la représentativité des communautés actives dans le réseau. Sans modification de charte, les membres du CODIR ont décidé d'accueillir dans un CODIR élargi, comme observateur non votant, tous les responsables des communautés de chercheurs.

4.0 Rôle des membres du CODIR

Il a été proposé de distribuer aux membres du CODIR, sur une base volontaire, un rôle de dépisteur d'idées innovantes sur des sujets d'intérêt pour le RRSSTQ. Une décision à ce sujet sera prise à la prochaine rencontre du CODIR.

5.0 Comptabilité du RRSSTQ

Dans une visée de gestion saine et équitable du RRSSTQ, il a été décidé de nommer un comptable de réseau, qui :

1. Approuvera les paiements et remboursements des fonds engagés par le directeur de réseau;
2. Contribuera activement à la tenue des livres comptables du réseau et à l'émission des états des résultats.

La candidature de Monsieur Anh Dung Ngô a été retenue.

6.0 Procès-verbaux du CODIR sur le site-web

Il est important que les communications soient plus rapides et claires entre le CODIR et les membres du réseau. Dans cet objectif, il a été décidé de mettre les procès-verbaux du CODIR sur le site-web du réseau dans les dix (10) jours ouvrables suivant la tenue d'un CODIR.

7.0 Présentation du plan triennal du RRSSTQ (2007 à 2010)

Une première version du plan de développement a été présentée. Les membres du CODIR ont convenu d'un échéancier de modifications.

Semaine du 7 juillet : Dépôt d'une version 2 à partir des dossiers des communautés de chercheurs.

Semaine du 28 juillet : Dépôt d'une version 3 à partir des commentaires des membres du CODIR et des responsables des communautés de chercheurs.

Prochaine rencontre : Retour sur le plan de développement.

8.0 Projections budgétaires 2006-2007

Un premier plan budgétaire a été présenté dans le but de pouvoir émettre les chèques promis aux communautés de chercheurs et effectuer les remboursements des autres menues dépenses. Ce plan sera modifié en fonction de la version finale du plan de développement en temps opportun et tel qu'entendu avec la direction des finances et de la recherche de l'École de technologie supérieure (ÉTS), gestionnaire des fonds du RRSSTQ.

9.0 Direction scientifique du RRSSTQ

Dans une visée de gestion saine et efficace des activités scientifiques du réseau, il a été décidé de voter à l'assemblée générale, une modification de charte du réseau pour nommer un directeur scientifique dont la responsabilité serait d'assurer la

qualité et la pertinence des activités scientifiques du réseau. Il s'agit donc d'un rôle stratégique de très grande importance pour le RRSSTQ.

Ce directeur scientifique devra être d'un domaine complémentaire à celui du directeur de réseau (santé, sciences naturelles et génie ou sciences humaines et sociales). Il sera nommé par les directeurs d'axes et le CODIR en concertation avec les membres du réseau. Le directeur scientifique ne peut être simultanément responsable d'un axe.

Au niveau tactique, le directeur scientifique a la responsabilité de former les comités scientifiques ad hoc, conjointement avec le directeur de réseau et le CODIR, qui analyseront les projets pilotes et les projets spéciaux proposés par les membres du réseau. Ces comités scientifiques seront créés en fonction des thématiques couvertes par les demandes et les méthodologies de recherche proposées. Ces comités travailleront de concert avec le directeur de réseau et le directeur scientifique de réseau pour solliciter l'avis d'experts externes si nécessaire. Les membres de ces comités ne peuvent être simultanément demandeurs ou codemandeurs des projets soumis pour analyse ni responsables d'axe.

Au niveau opérationnel, le directeur de réseau demeurera responsable de transmettre les décisions et les commentaires issus de la direction scientifique.

Cette fonction sera créée à la prochaine assemblée générale du RRSSTQ. En attendant une nomination, le directeur du RRSSTQ et le CODIR assureront la direction scientifique du RRSSTQ.

Madame Nadeau, directrice intérimaire, verra à rencontrer des directeurs scientifiques potentiels au courant de l'été 2006 et présentera une candidature à la prochaine rencontre du CODIR.

10.0 Date de rencontre de l'assemblée annuelle du RRSSTQ

La demande de renouvellement du RRSSTQ doit être déposée le 1 décembre 2006 et doit être signée par le directeur de réseau.

La candidature de Madame Nadeau doit être entérinée par le conseil d'administration (ca) du FRSQ avant le dépôt de la demande de renouvellement du réseau. Le cv de Madame Nadeau doit parvenir au FRSQ deux semaines avant la rencontre du ca. La rencontre du ca du FRSQ précédant la date de dépôt du renouvellement du réseau est le 13 octobre 2006. Le dossier de Madame Nadeau doit donc être déposé pour le 29 septembre 2006.

Dans les circonstances, les membres du CODIR ont décidé de devancer l'assemblée générale au 26 septembre 2006.

11.0 Communauté de chercheurs en nanotoxicologie

Les membres du CODIR accueillent favorablement la formation d'une communauté de chercheurs en nanotoxicologie. L'échéancier proposé pour le plan triennal sera présenté à la responsable de cette communauté. Une proposition préliminaire sera demandée pour la prochaine rencontre du CODIR.

12.0 Communauté de chercheurs en santé mentale

Il est essentiel que les enjeux et défis dans le domaine de la santé mentale soient décrits dans le plan de développement du RRSSTQ. Madame Nadeau rencontrera au courant de l'été 2006, des responsables de groupes de recherche importants dans le domaine dans le but d'obtenir une telle description pour la prochaine rencontre du CODIR.

13.0 JASP 2006

Madame Stock a proposé un partenariat au RRSSTQ pour le symposium « *Prévenir l'incapacité au travail* ». Étant donné que les frais de déplacements pour les conférenciers invités sont des dépenses admissibles selon les règles des trois fonds, mais que tous les réseaux doivent respecter un plafond quant à leurs dépenses liées à la diffusion par des journées scientifiques, les membres du CODIR ont décidé d'allouer 1 500 \$ pour les frais de déplacement d'un conférencier européen et invite la communauté de chercheurs en TMS à inviter le dit conférencier à offrir une conférence gratuite et ouverte à tous les membres du RRSSTQ.

14.0 Retour sur l'ACFAS

Le 3^{ème} colloque du RRSSTQ, organisé dans le cadre de l'ACFAS, sous le thème « La santé et la sécurité du travail : anciens risques et enjeux actuels » a été un franc succès. Plus de 50 communications scientifiques ont été proposées, 3 symposiums et un protocole de partenariat entre l'UQÀM, la centrale des syndicats du Québec (CSQ), la Confédération des syndicats nationaux (CSN) et la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ), « L'invisible qui fait mal », a été renouvelé dans le cadre du colloque. Un séminaire à l'intention des étudiants gradués a également eu lieu. Vingt-quatre (24) étudiants gradués ont participé à cette journée offerte gratuitement par le RRSSTQ.

Il y a constat que certaines améliorations pourraient être apportées à la formule du congrès pour mieux favoriser les échanges interdisciplinaires et la présence des partenaires. Les discussions sont reportées à la prochaine rencontre du CODIR.

15.0 Reconnaissance du travail des membres du CODIR

Il a été décidé que chaque membre doit prendre en note le temps consacré à la gestion du réseau. Dans un an environ, une lettre reconnaissant le travail des membres du CODIR sera proposée pour fins de déclaration dans les demandes de subventions et les dossiers d'évaluation des membres du CODIR.

16.0 Prochaine rencontre du comité de direction

La date du 29 août 2006 est proposée. Une vérification sera faite par Madame Nadeau auprès des membres absents.